

## ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Moyen-Orient

Question écrite n° 71431

## Texte de la question

M. Jean-Claude Buisine attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur les attaques des forces des djihadistes de l'État islamique (DAESH) contre les populations kurdes à Kobané. En effet, cette ville qui se trouve au nord de la Syrie, à deux pas de la frontière turque, est le symbole de la résistance aux djihadistes et à leur cortège d'assassinats et de viols. Le DAESH (ou État islamique) y a envoyé des renforts en armes et hommes pour tenter de s'emparer de la totalité de cette ville qu'elle contrôle pour le moment à 50 %. Dans le même temps, le groupe a accentué la pression sur le poste-frontière avec la Turquie, au nord de Kobané. Outre les tirs, de violents combats nocturnes ont opposé les milices kurdes YPG (Unités de protection du peuple) et les djihadistes, qui avaient lancé une attaque depuis l'est de Kobané pour atteindre le poste-frontière. Face à cette situation, l'association Solidarité France-Kurdistan 37 invite la France, membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU à provoquer une Conférence internationale en vue d'établir un corridor humanitaire entre les zones kurdes de Syrie et Kobané afin d'acheminer des renforts. Elle propose également au Gouvernement français de sanctionner les États complices. Par conséquent, il le remercie de lui faire connaître les intentions du Gouvernement sur ces propositions afin de soutenir les populations kurdes agressées.

## Texte de la réponse

La France est profondément préoccupée par le sort des populations civiles irakienne et syrienne, quelles que soient leurs religions ou leurs origines ethniques. Aux exactions quotidiennes du régime syrien, depuis près de quatre ans, sont venues s'ajouter les crimes de Daech, dont l'attaque sur la ville de Kobané en est une tragique illustration. La France s'est mobilisée avec ses partenaires pour empêcher la chute de Kobané, et a pris de nombreux contacts avec les autorités turques à ce sujet. Le Président de la République a salué la décision des autorités turques d'autoriser des Peshmergas kurdes d'Irak, à qui des armes ont été livrées, à rejoindre la ville pour la défendre. La coalition internationale contre Daech a par ailleurs conduit de nombreuses frappes contre les positions du groupe terroriste aux alentours de la ville de Kobané. Sur le plan humanitaire, la France a versé 5,7 millions d'euros au Programme alimentaire mondial (PAM) en 2014 qui ont notamment permis de venir en aide aux Kurdes de Kobané ayant trouvé refuge en Turquie. Au-delà de Kobané où les forces engagées parviennent, avec le soutien de la France et de la coalition, à faire face à Daech, il ne faut pas oublier la souffrance de millions de Syriens qui subissent les assauts du régime et des groupes djihadistes à travers la Syrie. Avec plus de 200.000 morts depuis le début du conflit et plus de 76.000 en 2014, le pays a connu son année la plus meurtrière. Le régime bombarde quotidiennement les zones tenues par l'opposition. En restant fermement opposé à toute transition politique, le régime de Bachar al-Assad alimente le chaos et l'extrémisme en Syrie. La France continue pour sa part de venir en aide à l'opposition modérée et à soutenir une transition politique fondée sur Genève I. Sans solution politique, la menace terroriste en Syrie ne pourra être combattue efficacement et la France soutient tout effort crédible en ce sens.

## Données clés

Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/14/questions/QANR5L14QE71431

Auteur: M. Jean-Claude Buisine

Circonscription : Somme (3e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 71431 Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 16 décembre 2014, page 10399

Réponse publiée au JO le : 3 février 2015, page 705